

20 novembre 1726 — Ordonnance qui enjoint aux habitants de la côte de Lauzon, paroisse Saint-Joseph, de rétablir incessamment les deux ponts qui sont l'un sur le ruisseau Amyot et l'autre sur la rivière la Scie.

20 novembre 1726 — Ordonnance qui commet le sieur Lamorille l'aîné, arpenteur, pour mesurer le terrain qui est entre celui de la dame veuve Duplessis et celui de Jean-Baptiste Brassard, garde pour la Compagnie des Indes.

22 novembre 1726 — Ordonnance qui règle les cabarets, auberges, hôtelleries et chambres garnies. (Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. III, p. 446.)

30 novembre 1726 — Ordonnance entre David Corbin et le nommé Desfourchettes Giroux, au sujet de la vente d'un cochon atteint de ladrerie.

30 novembre 1726 — Ordonnance pour faire baliser les chemins.

10 décembre 1726 — Ordonnance qui condamne Pierre Levasseur, habitant de Québec, à reprendre le cheval qu'il a mis en hivernement chez Jean Routhier, habitant de la côte Saint-Ignace, paroisse Sainte-Foy, et le dit Routhier à payer à Levasseur la somme de quinze livres en argent ou en avoine par forme de dédommagement pour le rétablissement du dit cheval.

10 décembre 1726 — Ordonnance qui condamne Thomas Geofroy, journalier, à payer au nommé Saint-Simon, sergent de la compagnie de Rigaud, le somme de dix livres qu'il lui doit depuis longtemps.

13 décembre 1726 — Ordonnance qui porte que le sieur Jorian, curé de Champlain, desservira par voie de mission la chapelle de Sainte-Geneviève, située sur le bord